

CENT-ONZIEME SEANCE DU  
COMITE DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES  
DES ETATS MEMBRES DE LA  
COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

---

Bâle, le mardi 10 mai 1977 à 10 heures

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 110e séance.
- II. Evolution des marchés des changes des pays participant à la concertation au cours du mois d'avril 1977 et des premiers jours de mai<sup>1)</sup>
  - Rapport succinct sur la concertation
  - Adoption du Rapport du Comité aux Ministres des Finances des pays de la CEE.
- III. Examen du Rapport No 10 du groupe d'experts présidé par M. Bastiaanse sur la situation monétaire des pays de la CEE<sup>2)</sup>.
- IV. Analyse de la 99e série de documents de travail (données statistiques et sommaire des événements et des mesures adoptées dans la Communauté).
- V. Autres questions relevant de la compétence du Comité:
  - Procédures de travail pour les examens périodiques qui ont été mentionnés dans le rapport du Comité au Conseil et à la Commission sur les propositions néerlandaises concernant la création de zones-cibles au sein de la CEE<sup>3)</sup>.
- VI. Date et lieu de la prochaine séance.

- 
- 1) Conformément à la décision prise par le Comité en mars 1976, les Gouverneurs des banques centrales de Norvège et de Suède seront invités à participer à la discussion de ce point de l'ordre du jour.
  - 2) Le rapport a été transmis le 3 mai par courrier exprès; ainsi qu'il a été décidé par le Comité, il fera l'objet en séance d'un exposé de M. Lamfalussy.
  - 3) Conformément à la décision prise par le Comité lors de la dernière séance, les Suppléants examineront cette question et feront rapport aux Gouverneurs.